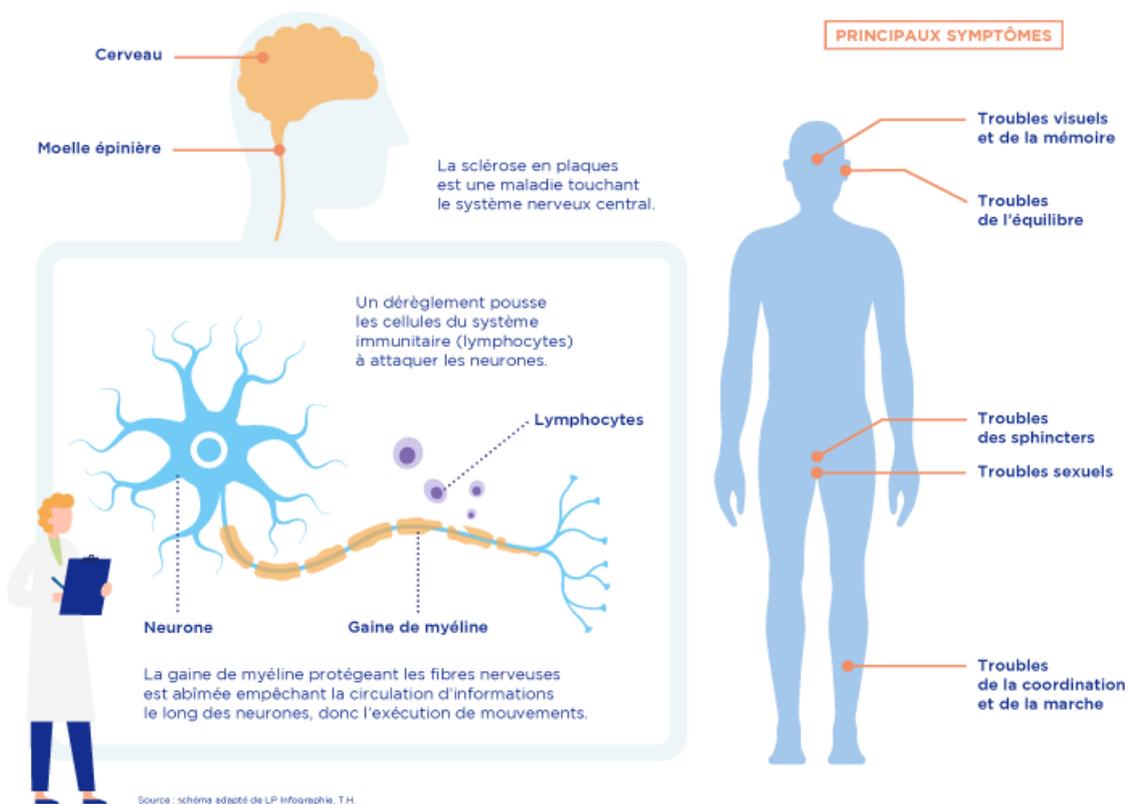


Quelles avancées contre la sclérose en plaques ?

Les traitements de la sclérose en plaques (SEP) ont beaucoup progressé, notamment dans les formes rémittentes de la maladie, passant de 1 à 13 médicaments à disposition des patients en une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, l'objectif des chercheurs est de développer des traitements dans les formes progressives.

QUELLES AVANCÉES CONTRE LA SCLÉROSE EN PLAQUES ? La maladie et ses symptômes



Chiffres

110 000

personnes environ suivent un traitement contre la SEP en France, dans le cadre d'une affection de longue durée (ALD), avec un ratio de 2,4 femmes pour 1 homme (source : Assurance maladie).

1 sur 1000

Cette affection touche 1 personne sur 1 000, avec 2 500 nouveaux cas chaque année.

Contexte

- La sclérose en plaques est une maladie inflammatoire et dégénérative du cerveau et de la moelle épinière. C'est une affection inflammatoire destructrice de la myéline, qui conduit à une dégénérescence des fibres nerveuses. (1)
 - Elle est considérée comme une maladie auto-immune, c'est-à-dire liée à une auto-agression de certains constituants de la myéline par les cellules du système immunitaire, les lymphocytes.
 - Elle touche 1 personne sur 1 000, avec 2 500 nouveaux cas chaque année.
 - C'est une maladie très hétérogène d'un patient à l'autre et son évolution est imprévisible.
- Les symptômes suivants sont observés : troubles moteurs liés à une faiblesse musculaire, troubles de la sensibilité, troubles visuels, troubles de l'équilibre, troubles urinaires ou sexuels.
- Première cause de handicap par maladie neurologique du sujet jeune, plus fréquente chez la femme que chez l'homme, elle évolue souvent en deux phases :
 - la première, dite phase rémittente, évolue par poussées de symptômes qui vont ensuite régresser. Elle débute vers 30 ans en moyenne et représente 85 % des formes de début ;
 - la seconde, dite phase progressive, est faite de symptômes permanents responsables de handicaps fonctionnels, dont l'aggravation se fait de manière progressive.
 - Le diagnostic repose sur des symptômes cliniques confrontés par le neurologue aux données de l'IRM et aux données biologiques. (2)

Enjeux

- A ce jour, il n'existe pas de traitement permettant de guérir complètement cette maladie chronique auto-immune. Les traitements doivent être maintenus tout au long de la vie.
- On distingue aujourd'hui les traitements de première ligne, ou immunomodulateurs, peu toxiques et d'efficacité modérée, et les traitements de deuxième ligne, ou immunosuppresseurs, utilisés en cas d'échec des premiers, mais qui ont un niveau de toxicité plus élevé.
- Il convient notamment de développer les traitements dans les formes progressives de la SEP, alors que les traitements pour les formes rémittentes sont nombreux.
- Actuellement, les axes de recherche sont les suivants :
 - le développement de médicaments agissant sur l'immunité, mais moins difficiles à manipuler et moins lourds à supporter pour le patient. L'objectif est de diminuer encore les effets secondaires et les risques infectieux ;
 - la mise au point de médicaments destinés à protéger la fibre nerveuse lors d'un phénomène inflammatoire ;
 - et, dans un futur plus lointain, la mise au point de traitements permettant de réparer les dégâts causés par les lésions inflammatoires, qui se traduisent par différents degrés de handicap.
- La personnalisation des traitements est par ailleurs cruciale. Elle doit permettre d'épargner au patient des essais successifs avant de parvenir au traitement le plus adapté pour lui.

Nos Actions

- L'arsenal des traitements de la sclérose en plaques s'est considérablement enrichi. Il y a vingt ans, les médecins ne disposaient que d'un traitement, contre 13 aujourd'hui.
- Les traitements sont aujourd'hui instaurés plus tôt, permettant une amélioration nette des conditions de vie des

patients, et notamment une diminution du nombre de poussées.

- Les nouveaux traitements ont également permis de diminuer le nombre de patients victimes de handicaps irréversibles.
- La part des traitements de fond par voie orale a progressé ces dernières années par rapport aux médicaments injectables.

Les données de l'Assurance maladie indiquent que sur la période 2010-2015, 20 % des patients ont reçu une prescription pour un traitement de fond par voie orale.

- En 2018, près de 30 nouveaux traitements contre la SEP étaient en cours de développement, dont 9 en phase I, 7 en phase II, 11 en phase III et 2 en phase d'évaluation. (3)

(1). <https://www.ffn-neurologie.fr/grand-public/maladies/scl%C3%A9rose-en-plaques>

(2). <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/sclerose-en-plaques-sep>

(3). <https://catalyst.phrma.org/new-report-shows-over-500-medicines-in-development-for-neurological-disorders>